

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 7 juin 2020

objet : Compte administratif 2020 – Budget annexe 2G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni le 7 juin 2021 en visioconférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Le Président s'étant retiré de l'assemblée et ne prenant pas part au vote, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales

- d'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe 2G dont les résultats sont les suivants en mouvements budgétaires :

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2020
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2020	Section de fonctionnement	1 794 425,49	8 753 324,20	6 958 898,71
	Section d'investissement	42 269 832,40	33 847 271,01	-8 422 561,39
	Total des sections	44 064 257,89	42 600 595,21	-1 463 662,68
RESULTATS ANTERIEURS  (exercice 2019)	Section de fonctionnement (002)	0,00	5 151 861,22	5 151 861,22
	Section d'investissement (001)	1 095 361,36	0,00	-1 095 361,36
RESULTAT DE CLOTURE 2020	Section de fonctionnement	1 794 425,49	13 905 185,42	12 110 759,93
	Section d'investissement	43 365 193,76	33 847 271,01	-9 517 922,75
	Total des sections	45 159 619,25	47 752 456,43	2 592 837,18
RESTES A REALISER 2020 A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	Total des sections	0,00	0,00	0,00
RESULTAT CUMULE 2020		45 159 619,25	47 752 456,43	2 592 837,18

AFFECTATION DU RESULTAT 2020

		DEPENSES	RECETTES
AFFECTATION DES RESULTATS 2020 EN 2021 (BS)	Section d'investissement		
	001	-9 517 922,75	
	1068		9 517 922,75
	Section de fonctionnement		
	002		2 592 837,18

- d'affecter au budget 2021 (BS) l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élevant à un montant total de 12 110 759,93€ :
  - o au besoin de financement de la section d'investissement pour 9 517 922,75€ au compte de recette d'investissement 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
  - o en recette de fonctionnement, soit 2 592 837,18€ au compte de recette de fonctionnement 002 001 « résultat de fonctionnement reporté »
- de reporter au budget 2021 (BS) le résultat déficitaire d'investissement de 9 517 922,75€ au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 24
- Collège Conseil Départemental : 9
- Collège Conseil Régional : 0

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 7 juin 2021

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHE

